



République du Sénégal



## Deuxième rencontre annuelle du Réseau Sud-Sud sur le MNV et la Transparence en Afrique de l'Ouest

11-13 octobre 2017

Hôtel Jardin Savana

Dakar, Sénégal



En collaboration avec:



Empowered lives.  
Resilient nations.



## Contexte

Dans le cadre du Réseau Sud-Sud de Mesure, de Notification et de Vérification (MNV) et de Transparence en Afrique de l'Ouest, initialement [lancé en octobre 2016 à Lomé au Togo](#), le Gouvernement du Sénégal a accueilli du 11 au 13 octobre 2017 à Dakar, la deuxième rencontre annuelle du Réseau. Cet événement faisait partie des activités du Réseau et de sa vision d'avoir un système MNV opérationnel d'ici 2020 dans les pays engagés dans le Réseau.

La rencontre a réuni les points focaux de chaque pays membre du Réseau, un pays (le Gouvernement du Maroc) invité à partager son expérience, ainsi que des institutions régionales ouest-africaines et des organisations internationales impliquées dans le cadre MNV/Transparence. La réunion a bénéficié du soutien technique et financier du Programme de Soutien Mondial PNUD / PNUF pour les communications nationales et les rapports biennaux actualisés (PSM, [www.un-gsp.org](http://www.un-gsp.org)) et du Centre de collaboration régionale de Lomé (CRC Lomé). La participation et le soutien technique du gouvernement du Maroc, du gouvernement fédéral de la Belgique, du gouvernement suédois, de la CCNUCC, de la FAO, de la GIZ, du CEREEC, du Centre régional Agrhymet, de l'ICAT et de l'IFDD ont été très appréciés.

## Décisions clés

Lors de la deuxième réunion annuelle du Réseau Sud-Sud sur le MNV et la Transparence en Afrique de l'Ouest, les participants des **conclusions importantes sur le renforcement et le développement du Réseau** ont été tirées. Les éléments suivants ont été identifiés comme valeur ajoutée du Réseau sur le développement des systèmes MNV et Transparence dans les pays membres :

- Coordination renforcée ;
- Support de pair à pair ;
- Interconnexion et partage de l'information.

Par une **coordination renforcée**, le Réseau veut contribuer à consolider les systèmes nationaux de MNV dans la région de la CEDEAO, à analyser l'état des systèmes MNV dans chaque pays et à identifier les bonnes pratiques utilisées par les pays membres. Sur la base des informations mises à disposition par les pays membres, la coordination est la pierre angulaire de la vision des systèmes MNV opérationnels d'ici 2020.

Le principal élément du **soutien « pair à pair »** est le partage des connaissances et des compétences entre les pays. Comme les différents pays sont à différents niveaux dans la mise en place de leur systèmes MNV, l'idée d'un pays soutenant un autre pays sur la base de son expérience a été encouragée. En fait, il a été souligné que, étant donné que les connaissances sur des questions spécifiques sont souvent disponibles au sein du Réseau, les experts nationaux devraient être listés pour encadrer d'autres pays sur ces questions spécifiques. Le soutien de pair à pair sera renforcé par des initiatives de renforcement des capacités telles que des cours en ligne et en personne qui seront mis à la disposition des experts nationaux par le biais du réseau.

Enfin, le **partage d'informations** implique la mise en place d'une plate-forme virtuelle pour le partage de questions et de réponses (urgentes). Les possibilités offertes par le site CGE seront étudiées, car cela pourrait représenter une solution plus rentable que la création d'un nouveau site. En outre, la plateforme pourrait divulguer les outils, les subventions et les possibilités de financement disponibles pour la région.

Sachant que le Réseau n'est pas la seule initiative régionale actuelle sur le MNV, **les membres du Réseau ont soulevé la question de la complémentarité**, soulignant l'intérêt de coopérer avec tous les autres projets concernant le MNV dans la région. L'idée de base est que la coopération est nécessaire pour atteindre les objectifs nationaux fixés dans le cadre de l'Accord de Paris.

**Les pays participants ont demandé au CRC Lomé**, qui avait jusqu'ici agi comme secrétariat par intérim de cette initiative, **de maintenir le rôle de coordinateur du Réseau pour l'année à venir**, jusqu'à ce qu'un pays membre prenne la direction du Réseau.

Dans un plan d'action **pour 2018, des activités initiales ont également été identifiées** aux niveaux régional et national. En particulier, l'une des priorités initiales consistera à identifier les besoins et le statut de chaque pays du Réseau. Pour ce faire, le CRC Lomé créera un modèle qui sera envoyé aux points focaux afin qu'ils indiquent leurs besoins. Le formulaire devra être complété d'ici fin 2017. Les informations figurant dans le modèle seront utilisées pour faciliter le jumelage et les échanges pair à pair entre les pays.

Cette première étape permettrait au Réseau d'identifier et de coordonner les priorités programmatiques et les domaines de soutien, tout en encourageant les pays à commencer à partager leurs meilleures pratiques et les leçons apprises au sein du Réseau.

Les pays membres ont également **choisi un logo**, afin de renforcer l'identité du Réseau.

## Principales idées

Les pays se situent à **différents niveaux de maturité de leurs systèmes MNV**. Dans une rapide auto-évaluation, il est devenu clair que certains pays commencent tout juste à mettre en place un système MNV alors que d'autres pays sont en train de formaliser leur système MNV et d'atteindre un niveau mature. La valeur ajoutée du Réseau sera de faciliter le partage d'informations entre les pays.

S'appuyant sur une première analyse réalisée par le Programme d'appui mondial PNUD / PNUE, les participants ont partagé et approfondi leur compréhension des lacunes et des besoins de leurs systèmes MNV actuels. Cela a conduit aux idées suivantes :

1. **Un soutien politique et une collaboration sont nécessaires** pour mettre en œuvre un système de MRV durable. Dans de nombreux pays de la région, le soutien politique devrait être plus important, notamment parce que la mise en place d'un inventaire des GES exige une coopération étroite entre les différents départements, ministères, instituts de recherche et secteur privé. Par conséquent, il a été souligné que la sensibilisation à l'adhésion politique reste nécessaire. Cela est directement lié au niveau institutionnel, car un système MRV durable nécessite un cadre réglementaire efficace, des capacités internes pour la collecte et le traitement des données et un financement suffisant. Les pays ont également souligné les défis de la collecte et de la gestion des données, car dans certains cas, il n'y a pas de données, principalement en raison de la réticence des entreprises privées et des services publics à se conformer aux demandes. Là encore, la sensibilisation sur les questions environnementales afin d'obtenir plus d'engagement de tous les fournisseurs de données est nécessaire en premier lieu.
2. Les besoins en termes de **formation sont énormes**. En effet de nombreux fonctionnaires ayant un rôle dans la collecte et le traitement des données manquent des connaissances requises. À l'heure actuelle, la plupart des fonctionnaires ne se sentent pas à l'aise d'entreprendre le travail sur les inventaires de GES ou ne savent pas quelles données sont nécessaires et comment elles devraient être recueillies. Les pays ont souligné le manque de connaissances sur les lignes directrices 2006 du GIEC dans leurs pays. La formation est nécessaire pour aider à surmonter ce problème.
3. Le **partage de l'information** sous-tend tout système de MRV qui fonctionne bien, car la coopération entre de nombreuses organisations à différents niveaux est nécessaire. Le cadre de transparence de l'Accord de Paris requiert également un système ouvert, cohérent et transparent. Cela signifie que le partage d'informations doit être intégré dans la conception du système MRV.

Ces idées ont montré la pertinence du Réseau, car les pays sont très disposés à partager des **experts, des meilleures pratiques, des approches et des méthodologies sur une base pair à pair**. Le soutien pair à pair

est considéré comme un atout majeur, car les pays sont tous à des niveaux différents dans la mise en place de leurs systèmes de MNV.

## Procédure

La réunion a été officiellement ouverte par M. Henri Mathieu Lô, Premier Conseiller Technique du Ministre de l'Environnement du Sénégal, par M. Mathieu Ciowela, Directeur Pays du PNUD au Sénégal et M. Donald Singue Tanko du CRC Lomé.

La première journée a porté sur les réflexions sur la première année du Réseau, son origine et les mesures prises l'année dernière. Au cours de sa première année d'activité, le Réseau a contribué à :

- Fournir un soutien spécialisé, en partenariat avec les Gouvernements du Sénégal et du Ghana, aux discussions sur le MNV en Sierra Leone et au Libéria ;
- Financer l'accès à la formation en ligne sur les Directives 2006 du GIEC pour les inventaires de gaz à effet de serre ;
- Faciliter la nomination des points focaux et leur engagement formel dans le Réseau<sup>1</sup> ;
- Organiser des séminaires en ligne sur le MNV et la Transparence.

Après cette présentation, le Secrétariat de la CCNUCC a donné un aperçu et une mise à jour sur le MNV et le Cadre de Transparence. Ceci a été complété par un aperçu régional pour le secteur de l'énergie (par ECREEE) et le secteur AFOLU (Centre Régional Agrhymet). L'après-midi s'est concentré sur les lignes directrices 2006 du GIEC (avec une présentation du PSM) et un aperçu des autres initiatives sur le MNV dans la région (GIZ pour le Partenariat sur la transparence de l'Accord de Paris et ICAT).

Au cours de la deuxième journée, le Gouvernement du Maroc, en tant que pays invité, a présenté ses dispositions institutionnelles du système MNV. Les pays se sont ensuite réunis pour partager leurs propres expériences de MNV entre eux en petits groupes. La journée s'est terminée par des discussions sur la valeur ajoutée du Réseau, le choix du logo et l'identification des prochaines étapes.

Le troisième jour, une visite sur le terrain a été organisée pour présenter les expériences durables en matière de climat et pour renforcer les échanges entre les pays participants. L'Agence Nationale des Ecovillages (ANEV) a soutenu le CRC Lomé et le PSM dans l'organisation de la visite sur le terrain dans le village écologique de Mbackombel, dans la région de Thiès. Le village est un exemple concret d'activités d'atténuation et d'adaptation de haute qualité axées sur les énergies renouvelables (panneaux photovoltaïques, biogaz et cuiseurs solaires), la gestion de l'eau (stockage d'eau et pompes solaires), la sécurité alimentaire et l'agriculture durable (agroforesterie, utilisation réduite de produits chimiques), ainsi que des activités génératrices de revenus grâce à une boulangerie et des niveaux éducatifs accrus dans l'école primaire et secondaire locale, grâce à l'électricité, la connexion internet, l'utilisation de la télévision et des ordinateurs portables. Tous les biens et ressources communs sont gérés par des conseils d'administration, ce qui souligne l'importance de la coopération entre les parties prenantes dans les actions de lutte contre les changements climatiques.

---

<sup>1</sup> Au 11 octobre 2017, 14 pays font partie du Réseau et ont désigné des points focaux pour le Réseau (1 pour le secteur de l'énergie et 1 pour le secteur AFOLU). Ces pays comprennent : le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée Bissau, le Libéria, le Mali, le Niger, le Nigéria, le Sénégal, la Sierra Leone et le Togo.